

Demande d'une expertise indépendante

Le collectif "Boues rouges" de Bouc Bel Air se réjouit des résultats annoncés par Altéo sur la réduction des concentrations en polluants des effluents rejetés en mer, à l'exception de la teneur en soude

Tout en sachant que le passage du pilote au processus industriel reste une démarche longue, incertaine et coûteuse

Cependant le collectif "Boues rouges" se préoccupe surtout de l'avenir à long terme, ce qui devrait être également le souci premier des autorités politiques et administratives.

Et, dans cette vision à long terme, le devenir du site de Mange-Garri est une interrogation majeure avec, hors de notre commune, le démantèlement et la dépollution du site de l'usine à Gardanne

En effet, et quelle qu'en soit la cause (Géopolitique, technique, environnementale, ou financière) l'usine fermera inévitablement un jour.

A ce moment restera, pour l'éternité à l'échelle humaine, le site de Mange-Garri dont la gestion sera assurée par l'autorité civile avec l'argent public.

Dans les actes d'acquisition de l'activité par Altéo, les conditions de cette gestion du futur à long terme ne sont pas traitées, à l'exception d'une provision dont le montant est sans commune mesure avec la réalité des coûts à venir

En effet, pour pallier au recyclage actuel des eaux de surface et de percolation par réinjection dans le process de l'usine, outre la réhabilitation du site (Essentiellement visuelle), il sera obligatoire de créer une unité de traitement des eaux autonome et de la gérer indéfiniment.

Devant ce constat d'évidence, le collectif "Boues rouges" demande une expertise indépendante pour chiffrer, sur des bases techniques et financières indiscutables, les problèmes à résoudre et les coûts d'investissement pour réaliser

- La réhabilitation du site
- La construction d'une unité de traitement des eaux de ruissellement et de percolation

Ainsi que et les coûts de gestion du site de Mange-Garri à long terme

Dans le cadre de cette expertise il pourrait être envisagé sur le site l'implantation d'une activité, **écologiquement acceptable**, pour valoriser cet espace disponible et participer à ses frais d'entretien et de gestion des eaux résiduaires.

Sur la base de cette expertise, il conviendra d'imposer à Altéo, **selon la loi en qualité de dernier exploitant du site**, de provisionner une somme adaptée à la réalité physique et financière de la mise en sécurité à long terme du site de Mange Garri

Pour le collectif "Boues rouges" la préservation de l'environnement à long terme est une donnée essentielle car, après le massacre de l'espace maritime, il faut éviter, à tout prix, la pollution irréversible de la nappe phréatique qui est une ressource essentielle de notre région dans l'optique du réchauffement climatique et de la diminution des réserves naturelles des Alpes.

Le collectif "Boues rouges" forme l'espoir que la présente requête sera prise en compte par les autorités politiques et administratives sans qu'il soit besoin de passer par une phase juridique.

1

**CSS ALTEO du 6 JUILLET 2017 - PREFECTURE MARSEILLE-
CIQ CJDB GARDANNE**

M. le Préfet,

Depuis la première CSS du 18 mars 2016, je réclame que les documents de présentation d'ALTEO, de la DREAL ou tout autre document faisant l'objet de présentation dans ces commissions soient envoyés en même temps que la convocation, c'est-à-dire 14 j avant, comme le stipule l'arrêté ministériel de mise en place des Commissions de suivi de site et votre arrêté préfectoral du 3 juin 2016 dans son article 6 qui précise :

... cadre d'échange et d'information...

Sauf cas d'urgence, la convocation et les documents de séance sont transmis 14 j avant la date à laquelle se réunit la commission.

Ces documents sont communicables au public...

Et dernier paragraphe : les réunions de la commission sont ouvertes au public sur décision du Bureau.

Aucun document d'ALTEO ni de la DREAL ne nous est encore pas parvenus cette fois, 14 j avant avec la convocation et comme je l'ai encore rappelé en réunion de Bureau le 20 juin dernier.

Dans le RI art 5.1 il est écrit que « Dans la mesure du possible, les documents qui ne sont pas soumis à vote et dont l'élaboration est définitive seront transmis aux membres »

J'ai eu la naïveté de voter ce RI croyant que les documents de séance seraient transmis.

Toutes ces commissions sont donc faites dans l'urgence si j'en déduit le RI ?

Sauf erreur de ma part, je n'ai pas trouvé de texte officiel qui dit que : seuls les doc soumis à vote sont donnés 14j avant, donnez-moi ce document introuvable sur le net, sinon j'en déduirai, M. le P, que vous faites vos propres interprétations des textes en défaveur des

riverains afin de nous informer le plus tardivement possible, ce qui va à l'inverse de cette commission.

Pourquoi voulons-nous réglementairement les documents 14 j avant : je vous donne ici un seul exemple, il y en a d'autres :

A la 1^{ère} réunion de CSS le 18 mars 2016 les analyses d'ALTEO ont été visionnées sur écran, certaines pratiquement illisibles, et nous n'avons eu les documents que ? combien de jours ? de mois après ?

Si nous les avons eu 14j avant, nous aurions posé la question qui revient depuis + d'un an et à laquelle nous n'avons toujours pas de réponse à ce jour à savoir : «Comment expliquer que toutes les concentrations de polluants aient baissées de moitié simultanément, concurremment à une baisse de PH de 0.3 point correspondant à une dilution par 2 des effluents ?

Nos scientifiques et conseillers, nous assos, voulons des explications.

Nous vous avons envoyé ces questions par écrit en sept 2016.

Vous nous avez répondu en janvier 2017, en partie à « côté de la plaque », en nous renvoyant aux commissions de suivi de site.

Lors de la dernière CSS du 2 février dernier, vous nous avez renvoyé au Comité Scientifique

Nous avons écrit à M. le Pr du comité scientifique pour lui poser tout un tas de questions scientifiques, vous avez une copie de cette lettre Nous n'avons aucune réponse à ce jour.

Nous avons écrit à M. Duchenne en octobre 2016, ce Directeur qui se veut transparent, n'a pas daigné nous répondre, par manque de temps m'a-t-il dit lors d'un communiqué à l'IEP Aix, sur les pollutions dans les calanques en décembre 2016 ...

Nous avons demandé l'invitation de nos scientifiques et conseillers pour expliquer toutes ces questions et surtout avoir des réponses, vous avez refusé M. le P. alors que vous invitez ... qui vous voulez.

Même en Bureau alors que nous sommes 5 collègues, il y avait 3 personnes invitées, par soucis de transparence m'a assuré M. le S.G. qui présidait ce Bureau... de la transparence ou de l'intimidation ?

Puisque c'est pour LA TRANSPARENCE, parlons-en de la TRANSPARENCE

J'ai demandé en Bureau une CSS PUBLIQUE.

Cette commission de suivi de site d'ALTEO est faite pour qui ? Si nous ne pouvons présenter nos témoignages, nous riverains qui SUBISSONS AUX QUOTIDIENS LES NUISANCES DE CETTE USINE
Pour que les assos du collège riverain cautionnent vos toutes vos décisions bouclées d'avance hors séance ?

Alors si les assos riveraines dont je fais partie sont là pour ça, notre CIQ refuse dans ces conditions d'y participer, aujourd'hui.

J'invite les autres associations, par solidarité, à quitter la séance, aujourd'hui.

Notre CIQ ne reviendrons en séance que lorsque nous serons écoutés et entendus avec :

- Des réponses claires et nettes par écrit à toutes nos questions déjà posées depuis plus d'un an,
- Que tous les documents soient envoyés 14 j avant, vous devez les exiger M. le P.
- La création d'un Comité scientifique à terre avec médecins
- Une enquête type EPSEAL avec invitation de Yolaine FERRIER pour vous expliquer qu'elle reviendra moins chère que toutes les enquêtes sanitaires que vous avez faites et voulez faire.
- INVITATIONS DE NOS SCIENTIFIQUES ET CONSEILLERS chaque fois que nous vous le demandons afin d'éclairer aussi bien que les vôtres cette commission,
- Des capteurs supplt où il n'y en a pas et où donc pas de pollution, etc etc...

- 4
- Liste non exhaustive qui sera complétée par les autres assos riveraines de mer comme de terre.

Il faut quand même dire que dans notre quartier et alentours, hormis les poussières, le bruit et odeurs d'ALTEO, entre la centrale de Provence UNIPER et la décharge LA MALESPINE, nous avons, depuis plus d'un an les bruits de la BIOMASSE. Et hier soir vers 21h 30 nous avions les deux : l'odeur et le bruit et surement les poussières, mais tout ça ne se voit pas. Vous comprendrez que je n'ai pas bien dormi cette nuit avec les fenêtres fermées, malgré les boules Quiès et un comprimé. Je suis hors sujet. Je sais.

Mme et MM. vous m'excuserez si je vous choque... native de Gardanne, donnez-moi des circonstances atténuantes avec peut-être mes cervelles aluminées ... mais n'ai ni œillères et ne suis pas sourde à la santé de nos enfants à venir comme beaucoup qui ne voit que les finances.

J'entends très bien pour les emplois aussi. Il est temps de réhabiliter les emplois car lorsque l'usine mettra la clé sous la porte, je doute que ses actionnaires aient des états d'âme pour les salariés.